

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

À l'agenda

Communiqués / Discours /
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes
pratiques

Sites d'intérêt

Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol. 8, no 19, lundi 2 juin 2008

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

Communiqués, discours, déclarations

- Le Conseil de l'Europe et l'Organisation internationale de la Francophonie signent une Déclaration commune sur le renforcement de leur coopération
- La diversité culturelle vue par les artistes et les créateurs

Publications récentes

- La Convention sur la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO : un instrument culturel au carrefour du droit et de la politique, par Ivan Bernier

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- Exposition au Musée de la civilisation à Québec — Le musée du Quai Branly — Regards sur la diversité culturelle

Autres actualités d'intérêt

- Appel à candidature : 7^e Nueva Mirada, Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse — Argentine
- Après-midi de l'Observatoire européen de l'audiovisuel à Cannes : mise en ligne du film de l'atelier « VoD – quelles licences pour quels marchés ? »


Suivi de la Convention

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

À l'occasion de la première Conférence des Parties à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Le Comité intergouvernemental a tenu une première réunion, à Ottawa, Canada, du 10 au 13 décembre 2007. D'autres rencontres du Comité auront lieu d'ici la prochaine Conférence des Parties, prévue aux environs du mois de juin 2009, à Paris, France.

Au moment d'écrire ces lignes, 83 États ont ratifié ce traité. Nous tenons à souligner que l'Argentine, la Hongrie et le Zimbabwe ont récemment déposé leurs instruments de ratification auprès de l'UNESCO et figurent désormais au nombre des États Parties à la Convention.

Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?"](#) Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

Le Conseil de l'Europe et l'Organisation internationale de la Francophonie signent une Déclaration commune sur le renforcement de leur coopération

Le 23 mai 2008, à Strasbourg, le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Terry Davis, et le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, ont signé une Déclaration commune visant à renforcer la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

À l'occasion de la signature de cette Déclaration commune, M. Terry Davis a déclaré : « L'Organisation internationale de la Francophonie est bien plus qu'une réalité culturelle fondée sur la langue, c'est une organisation politique, dont l'influence et l'efficacité ne sont plus à démontrer. Partageant les mêmes valeurs que le Conseil de l'Europe-la défense et la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de la prééminence du droit — l'OIF est pour nous un partenaire d'une grande importance, tout particulièrement dans les domaines d'action communs liés à ces valeurs fondamentales. »

De son côté, M. Abdou Diouf s'est réjoui de cette signature avec le Conseil de l'Europe : « Mon souhait est de renforcer la concertation et la coordination, de conjuguer nos efforts et nos ressources, pour une meilleure efficacité de la coopération et de l'aide destinée aux populations. C'est notre devoir de solidarité de rechercher les moyens de dynamiser et de renforcer les relations entre l'OIF et cet acteur majeur qu'est le Conseil de l'Europe ».

Le communiqué de l'OIF écrit ensuite : « Le dialogue structuré ainsi établi entre les deux partenaires permettra le développement d'actions concrètes dans un esprit de complémentarité et d'efficacité chaque fois que la valeur ajoutée d'une collaboration entre les deux partenaires sera démontrée. Les domaines retenus pour le développement de ces synergies constructives sont les suivants : droits de l'Homme, démocratie, État de droit, diversité culturelle, éducation, jeunesse, médias et société civile. »

Source :

- [Communiqué de presse de l'Organisation internationale de la Francophonie](#)

Haut de la page 

La diversité culturelle vue par les artistes et les créateurs

Le Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, a conclu le 21 mai dernier les travaux de la Table ronde organisée au Siège de l'UNESCO à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la diversité culturelle et du développement.

Une nouvelle publiée par l'UNESCO rappelle que la rencontre, organisée sous le titre "La diversité culturelle vue par les artistes et les créateurs", a réuni Marijosée Alie, Directrice des affaires culturelles et de la coopération régionale de RFO, Rachid

Benhadj, cinéaste, Chico Bouchikhi, Artiste de l'UNESCO pour la paix, fondateur des Gipsy Kings, Fan Zeng, poète, peintre et calligraphe, Axel Kahn, généticien, Henri Lopes, écrivain, La Lupa, comédienne et chanteuse, Ricardo Mosner, artiste-peintre, Sakina M'sa, styliste de mode, et Patrick de Wilde, photographe. Elle était animée par Gora Patel, Directeur des antennes radios de RFO.

« À l'issue des travaux, souligne la nouvelle, le Directeur général a estimé que les pistes ouvertes lors de la table ronde permettront d'approfondir la réflexion et d'imaginer comment la traduire en mesures et en politiques de soutien aux créateurs. » M. Matsuura a rappelé que l'une des grandes missions de l'UNESCO était « de promouvoir l'émergence d'environnements propices permettant à la créativité de s'épanouir, et que l'intégration des valeurs de la diversité culturelle dans les programmes d'éducation était à cet égard cruciale » : « un individu sensibilisé aux apports de la créativité a de fortes chances d'être lui-même créatif, en écho avec ce qu'il a reçu », a-t-il souligné.

Le Directeur général a par ailleurs mis l'accent sur l'importance du marché pour le créateur : « Savoir approcher le marché sans se dissoudre dans ses exigences est l'une des conditions majeures de succès pour le créateur ». Il a également insisté sur la nécessité d'assurer la protection des droits du créateur. « Là aussi beaucoup reste à faire pour consolider, et parfois garantir, ces droits. »

« Enfin, vous ne serez pas étonnés de m'entendre insister sur l'importance stratégique de la coopération internationale. L'UNESCO a en effet été fondée sur le principe de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité, comme le proclame son Acte constitutif. Il appartient à la communauté internationale, au sens large du terme, de s'allier pour préserver et faire vivre la diversité culturelle. J'espère que cette première rencontre deviendra un rendez-vous régulier. Elle est la marque de notre ouverture aux partenariats de toutes natures », a-t-il affirmé pour conclure cette rencontre.

Source :

- [UNESCO – Flash Info N° 061-2008](#)



Haut de la page 

Publications récentes

La Convention sur la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO : un instrument culturel au carrefour du droit et de la politique, par Ivan Bernier

Nous vous annonçons la publication de l'étude « La Convention sur la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO : un instrument culturel au carrefour du droit et de la politique », du professeur Ivan Bernier.

Cette analyse a pour but de clarifier la portée de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et de souligner son potentiel à titre d'instrument culturel. Plus spécifiquement, l'auteur examine les trois questions suivantes. La première concerne l'objectif et la portée de la Convention, c'est-à-dire sa spécificité en tant qu'instrument international à vocation culturelle. La deuxième traite du plan d'action envisagé à l'égard de la protection et de la promotion de la diversité des expressions culturelles. La troisième porte sur l'approche à privilégier en cas de situations où des considérations commerciales interfèrent avec les considérations culturelles.

Vous pouvez consulter cette étude sur notre site Internet, en versions [française](#)  et [anglaise](#) . Les versions espagnole et arabe sont en préparation.

Haut de la page 

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

Exposition au Musée de la civilisation à Québec — Le musée du Quai Branly — Regards sur la diversité culturelle

Le Musée de la civilisation à Québec présente « Le musée du quai Branly. Regards sur

la diversité culturelle », jusqu'au 22 février 2009. Deux expositions d'objets africains en provenance du nouveau musée du quai Branly à Paris, "Ideqqi. Art de femmes berbères" et "Objets blessés. La réparation en Afrique", sont présentées à cette occasion.

"Le musée du quai Branly. Regards sur la diversité culturelle" figurera à la programmation des activités publiques entourant le XII^e Sommet de la Francophonie qui se déroulera à Québec, du 17 au 19 octobre 2008. Il s'agit d'une exposition du musée du quai Branly, adaptée par le [Musée de la civilisation](#) de Québec. Cette exposition est présentée en exclusivité nord-américaine par le comité France-Québec — 4 siècles de fraternité, avec le soutien de l'Assemblée nationale française, l'Organisation internationale de la Francophonie et le Club d'entreprises franco-québécois.

Dans un communiqué de presse publié au moment de l'annonce de cette exposition, la Directrice générale du Musée de la civilisation, M^{me} Claire Simard a déclaré : « Dans sa quête de l'aventure humaine, et depuis toujours, le Musée de la civilisation s'est intéressé aux cultures étrangères et a invité son public à explorer d'autres modes de vie, d'autres faits de société, d'autres façons de voir et d'être, des réalités différentes des siennes pour éclairer ses propres particularités. » M^{me} Simard a entre autres tenu à faire valoir que « ces expositions nous invitent à faire abstraction de nos conceptions nord-américaines, occidentales même, et à poser un regard sur ces autres cultures de la diversité francophone ».

"Ideqqi. Art de femmes berbères" : Par le biais de 128 objets, précise le communiqué de presse, cette exposition nous invite à entrer dans le quotidien des femmes berbères de Kabylie (nord de l'Algérie). Les femmes berbères fabriquent leurs poteries — ideqqi en langue berbère — en n'utilisant ni le tour ni le four. La poterie féminine berbère est modelée à la main et cuite à l'air libre. « La pureté des formes, la simplicité et la spontanéité des dessins donnent à ces objets du quotidien un charme particulier. Ils témoignent d'un accord remarquable entre la fonction, la forme et les ornements. » Ces derniers sont fortement inspirés de la symbolique traditionnelle et se retrouvent dans les tissages, les bijoux et les tatouages.

À l'exemple de leur poterie, rappelle le communiqué, les femmes berbères arborent ces motifs symboliques comme en témoignent les photos surdimensionnées qui jalonnent le parcours de l'exposition. Leurs regards sombres et fiers ont été captés par le photographe français Marc Garanger, au moment où il effectuait son service militaire en Algérie, au début des années 1960.

"Objets blessés. La réparation en Afrique" : Un second regard incite à explorer une activité fondamentale en Afrique : la réparation. Au sujet de cette exposition, le communiqué précise : « Rarement présents dans les collections occidentales, les objets réparés donnent pourtant à réfléchir sur le sens de la lutte contre l'éphémère, le sens de la durée des objets, le sens du temps africain. C'est une rencontre avec ces réparateurs africains qui, s'affairant sur les "objets blessés", nous entraînent vers ce continent africain immense, vers ses étendues, ses horizons, sa chaleur, son soleil voilé de sable. »

L'exposition présente 110 objets qui ont été recousus, colmatés, consolidés, « non pas pour leur redonner leur aspect d'origine, mais bien pour recomposer un équilibre perturbé en leur faisant commencer une nouvelle vie dans la continuation de leur usage respectif. La réparation doit donc être visible, car elle fait partie intégrante de chaque objet recréé. On concrétise ainsi toute l'importance donnée à l'objet par l'individu ou par la collectivité. »

Deux courts films marquent le début et la fin du parcours, ponctué par un brin de musique aux accents africains.

Pour en apprendre davantage sur cette exposition, nous vous invitons à lire le [communiqué de presse](#) diffusé par le gouvernement du Québec. Vous pouvez également obtenir d'autres informations en visitant [la section consacrée à cette exposition](#) sur le site Internet décrivant la liste des contributions proposées par la France aux célébrations du 400^e anniversaire de Québec.

Autres actualités d'intérêt

Appel à candidature : 7^e Nueva Mirada, Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse — Argentine

L'Alliance globale pour la diversité culturelle signale que le 7^e Nueva Mirada, Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse se tiendra à Buenos Aires, en Argentine, du 4 au 10 septembre 2008. Un appel à candidature est lancé. Les candidats sont invités à soumettre leurs films, vidéos et programmes de télévision pour la présélection.

Organisé par l'Association Nueva Mirada avec l'appui d'organisations, d'institutions et de commanditaires privés reconnus, le Festival vise à accroître la qualité et la quantité de la production audiovisuelle pour les jeunes publics. Il vise également à promouvoir la diffusion et l'échange des arts audiovisuels qui intègrent la diversité culturelle dans l'éducation des enfants et des jeunes.

L'Alliance globale précise que le programme du festival comprend une compétition officielle ainsi que des Écrans parallèles. De nombreuses activités telles que des ateliers, des forums et des débats visant à sensibiliser les élèves, les enseignants, les professionnels et le grand public sont également organisées. En effet, indique l'Alliance globale, un des principaux objectifs de cet événement annuel est de façonner des spectateurs critiques et un public averti sensible à la diversité culturelle.

Pour de plus amples renseignements, les réglementations officielles et le formulaire de demande, visitez le site Web de [Nueva Mirada](#).

Source :

- [L'Alliance globale pour la diversité culturelle](#)

Haut de la page 

Après-midi de l'Observatoire européen de l'audiovisuel à Cannes : mise en ligne du film de l'atelier « VoD – quelles licences pour quels marchés ? »

L'édition 2008 de l'après-midi de l'Observatoire européen de l'audiovisuel à Cannes avait pour thème : « VoD – quelles licences pour quels marchés ? ». Le dimanche 18 mai dernier, plus de 300 professionnels du film étaient réunis au Palais des Festivals pour écouter les dernières informations communiquées par l'Observatoire concernant les marchés et les aspects juridiques de la VoD en Europe. Ceux qui n'ont pu assister à cet événement peuvent maintenant [visionner en ligne](#) le film de l'atelier, en se rendant sur le site Internet de l'Observatoire.

Source :

- [Communiqué de presse de l'Observatoire européen de l'audiovisuel](#)

Haut de la page 